Tarif Particuliers Crédit Agricole Côtes d'Armor
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 9 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2027

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

CÔTES D'ARMOR

ÉDITO

Cher(e)s sociétaires, cher(e)s client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous communiquer un extrait de nos nouvelles conditions tarifaires entrant en vigueur au 1er janvier 2027.

En cohérence avec nos valeurs mutualistes et dans un contexte économique incertain, nous avons choisi de maîtriser au mieux l'évolution de nos tarifs et de continuer à innover dans nos offres. Ce choix témoigne de notre engagement à vous accompagner, en conciliant proximité, qualité de service et accessibilité tarifaire.

Ainsi, avec nos offres groupées de services (Essentiel, Premium, Prestige), vous bénéficiez désormais de la gratuité des frais à l'étranger pour la carte bancaire incluse dans votre offre et d'un coffre-fort numérique intelligent et sécurisé pour conserver vos documents personnels (pièces d'identité, contrats, bulletins de salaire, etc.).

L'application Ma Banque, vous offre également un accès 7 jours sur 7 à tous les services essentiels. Vous pouvez à tout moment gérer vos opérations du quotidien (mettre à jour les plafonds de votre carte bancaire, réaliser un paiement sécurisé) et souscrire en toute autonomie un livret, un contrat d'assurance vie pour envisager sereinement l'avenir ou un compte titre pour vos opérations boursières.

Grâce à l'application Paiement Mobile, vous bénéficiez, par ailleurs, d'une solution 100% Crédit Agricole pour payer vos achats en magasin de manière simple et sécurisée.

Fidèle à notre volonté « d'agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », nous portons la plus grande attention à vous accompagner lors de chaque moment de vie, avec des solutions concrètes. Nous apportons un soutien personnalisé aux plus fragiles, grâce à notre dispositif Point Passerelle qui fêtera son vingtième anniversaire en 2027. Nous nous engageons également à soutenir les projets associatifs de notre territoire. Ainsi, la Fondation du Crédit Agricole des Côtes d'Armor a récemment soutenu vingt-deux associations qui agissent pour réduire les inégalités éducatives et améliorer les conditions d'apprentissage en Côtes d'Armor.

Au plus proche de vous, les 1200 salariés du Crédit Agricole des Côtes d'Armor sont à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous porter l'assistance dont vous avez besoin, en face à face dans l'une de nos agences ou directement en ligne par téléphone ou visioconférence.

Être à vos côtés, tout le temps pour ce qui compte vraiment, c'est notre engagement !

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc..)(1)	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Gratuit
Tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Carte MasterCard Standard et Carte VISA Classic	50,30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Carte MasterCard Standard et Carte VISA Classic	50,30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	20,50 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• À partir du 3ème retrait mensuel	1 €/retrait
• Sauf L' Autre Carte	1 €/retrait
• Sauf : VISA Infinite, World Elite, Gold, VISA Premier, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/mois soit 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers un compte détenu au sein d'une Caisse régionale du Crédit Agricole	Gratuit
• En agence vers une autre banque Espace Economique Européen (EEE)	4,70 €/virement
• En agence vers une autre banque hors de l'EEE	10,20 €/virement
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	
• Par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

** Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de leurs tarifs.*

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 3

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte 5
- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Change

Banque à distance 6
- Abonnement à des services de banque à distance
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Vos moyens et opérations de paiement 7
- Cartes
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA/TIP SEPA
- Chèques

Offres groupées de services 9
- Offre Essentiel, Offre Premium et Offre Prestige
- Offre Eko
- Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
- Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et incidents 13
- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

Découverts et crédits 15
- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Autres opérations liées aux crédits

Épargne et placements financiers 16
- Épargne bancaire
- Placements financiers

Offres pour les jeunes 18

Opérations à l'étranger 19

Assurances et prévoyance 19

Succession 20

Autres services 20

Résoudre un litige 23

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

● *Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier*

▲ *Les prestations identifiées par ce symbole sont les services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte : articles L312-1 et D312-5-1 du Code monétaire et financier.*

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ●▲	Gratuit
Clôture de compte ●▲	Gratuit
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	Gratuit
Ouverture et clôture de compte campagne électorale	500 €/compte
Transformation en compte joint	Gratuit
Changement d'adresse ●▲	Gratuit
Frais de désolidarisation du compte joint	53,40 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Services bancaires de base *(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)* mentionnés par le symbole ▲ et qui comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.	Gratuit

Relevés de comptes

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier" ●▲	Gratuit
Relevé journalier	1,70 €/relevé
Relevé quinzaine (2 par mois)	3,40 €/mois
Relevé décadaire (3 par mois)	5,10 €/mois
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	5,60 €/mois
Relevé annuel des frais	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	4,70 €/relevé
Relevé de frais sur instruments financiers	Gratuit

Tenue de compte

Tenue de compte ●▲	2,50 €/mois soit 30 €/an
Frais de gestion de compte inactif (2) ●▲	30 €/an
Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN ●▲	Gratuit
Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	13,30 €/an

Services en agence

Versement d'espèces ●▲	Gratuit
Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (carte de retrait Libre Service Bancaire) ●▲	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage (par carte à usage unique à partir du 2ème retrait mensuel)	5,60 €/retrait

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Retrait d'espèces de dépannage dans une agence d'une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	27,40 €/opération
Frais de recherche de documents de moins d'un an	17,70 €/document
Frais de recherche de documents de plus d'un an et/ou recherche complexe - succession, séparation, divorce, liquidation de communauté (relevés de compte, contrats, justificatifs...)	Sur devis
Frais de location de coffre-fort • Par coffre, selon catégorie : nous consulter • Location temporaire coffre	A partir de 111 €/an 52,40 €/mois

Change

Achat et vente de billets de banque en devises	8 €

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...)(1)

♦ Internet

Service de banque à distance par Internet ●▲ • Crédit Agricole En Ligne Particulier	Gratuit
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne • Abonnement au service Invest Store INITIAL • Abonnement au service Invest Store INTEGRAL - si moins de 12 ordres de bourse par an - à partir de 12 ordres de bourse par an	 Gratuit 96 €/an Gratuit
Service d'agrégation de comptes (3) : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	Gratuit
Ces services de banque à distance sont accessibles depuis notre site www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor ou nos applications mobiles (4): • Ma banque qui comprend le virement instantané via WERO (5) • Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin (6)	Téléchargement et accès gratuit(4)

♦ Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 02 96 69 22 22	Appel non surtaxé

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Alertes	Gratuit
Mini-relevés (hebdomadaire)	2,50 €/mois

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.
(3) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
(4) Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile (hors coûts de communication). L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. L'utilisation de l'application Paiement Mobile nécessite également la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole.
(5) L'utilisation du service WERO nécessite l'acceptation des conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service WERO, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire WERO.
(6) Disponible pour les propriétaires de smartphones compatibles (iOS ou Android) disposant de la technologie NFC (Near Field Communication) pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant la catégorie, la marque de votre carte éligible et le paiement en mode « sans contact ».

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

♦ Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'Autre Carte ●▲	20,50 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • MasterCard à autorisation systématique • Eko Mastercard	36,60 €/an 36 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • Standard MasterCard(7) • VISA Classic (7) • Gold MasterCard (7) • VISA Premier (7) • World Elite MasterCard • VISA Infinite	 50,30 €/an 50,30 €/an 153 €/an 153 €/an	 50,30 €/an 50,30 €/an 153 €/an 153 €/an 349,40 €/an 349,40 €/an

Carte de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 €/mois soit 24 €/an	

Carte de retrait

Carte de retrait Libre Service Bancaire	Gratuit

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Globe Trotter Mastercard	4,10 €/mois soit 49,20 € /an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Eko by CA Mastercard	38,90 € /an

La 2ème carte (sauf L'autre Carte) sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.
Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention "CARTE DE CRÉDIT".
Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention "DÉBIT".
Pour les cartes MasterCard World Élite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter : les paiements et retraits par carte en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), sont gratuits (hors frais de conversion monétaire(9) ou frais de change éventuels)

♦ Paiement par carte

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Paiement par carte en euro (10), dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ●	Gratuit
Paiement par carte en devises dans un pays de l'EEE • Frais fixes • + Frais proportionnels au montant du paiement • Frais de conversion monétaire (9)	 0,20 €/opération + 2,30 %

(7) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin"(8) de même type pour le même prix avec de nombreux avantages. Pour les Cartiwin Visa, le débit différé n'est plus disponible.
(8) La carte "Cartwin" est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit.
(9) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html
(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne)

Autres paiements par carte [11] • Frais fixes • + Frais proportionnels au montant du paiement • Frais de change éventuels	0,20 €/opération + 2,30 %

♦ Retrait d'espèce par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces par carte en euro [10] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro), au distributeur automatique de billets d'une autre banque • L' Autre Carte ●▲ • Carte MasterCard à autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3ème retrait mensuel • Cartes internationales Gold MasterCard, VISA Premier, VISA Infinite, World Elite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde), Mozaïc Black et Globe Trotter	 1 € 1 € Gratuit
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen • Frais fixes • + Frais proportionnels au montant du retrait • Frais de conversion monétaire [9]	 3,50 €/retrait + 2,40 %
Autres retraits d'espèces par carte [11] • Frais fixes • + Frais proportionnels au montant du retrait • Frais de charge éventuels	 3,50 €/retrait + 2,40 %

♦ Autres services liés à la carte

Carte dépannage (acheminement vers l'étranger de la carte)	180,80 €
Envoi de la carte en recommandé avec AR	Coût des frais postaux
Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Réédition de carte en urgence	21,40 €
Réédition du code confidentiel (envoi via les interfaces digitales)	Gratuit
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	12,20 €
Frais de refabrication de la carte perdue, volée ou abîmée	Gratuit
Modification des plafonds d'utilisation • Réalisée par le titulaire de la carte seul, sur internet • Réalisée à la demande du titulaire de la carte, en agence	 Gratuit 15,60 €/opération
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	Gratuit

Virements SEPA (Single Euro Payment Area) [12]

Réception d'un virement SEPA (dont virement instantané) ●▲	Gratuit
Émission d'un virement SEPA occasionnel (dont virement instantané) ●▲	

Par internet	En Agence		
	Vers un compte au sein d'une Caisse régionale du Crédit Agricole	Vers un compte d'une autre banque	
		Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	Pays hors EEE: Royaume-Uni et Suisse
Gratuit	Gratuit	4,70 €	10,20 €

(9) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html
(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne)
(11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.
(12) Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA. Pour la liste des pays membres de la zone SEPA, voir la carte en page 21

Émission d'un virement SEPA permanent
• Mise en place :

Par internet	En Agence	
	Vers un compte au sein d'une Caisse régionale du Crédit Agricole	Vers un compte d'une autre banque
Gratuit	Gratuit	10,20 €

• Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre hors fraude	10,20 €/ opération
Rappel d'un virement frauduleux à la demande du client • Virement inférieur à 20 € • Virement supérieur ou égal à 20 €	 Montant du virement 20,00 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
Information premier prélèvement SEPA	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ●▲	Gratuit
Rejet de prélèvement suite contestation du débiteur	Gratuit

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement *À compter de son inscription sur le compte.*	J+1 *Jour calendaire*
Chéquier remis à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût des frais postaux
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,40 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	18,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	16,50 €
Frais de destruction de chéquier	6 €/chéquier

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.
Les Offres Essentiel, Premium et Prestige ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans, cf page 18.

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
	10 €/mois	16,99 €/ mois	38 €/mois
*dont cotisations d'assurance***	*1€ /mois*	*4,5 € /mois*	*4,5 €/mois*

*** Les cotisations d'assurance comprennent :*
- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus
- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
Gestion du compte			
Tenue de compte	✓	✓	✓
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS	✓	✓	✓
E-relevé mensuel	✓	✓	✓
Commission d'intervention			
Commission d'intervention (13)	1/an	3/an	12/an
Moyens et opérations de paiement			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) Débit différé uniquement
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	✓	✓	✓
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	✓	✓	✓
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	✓	✓	✓
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement non SEPA	Non inclus	10/an	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA(14)	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	✓	✓	✓
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	✓	✓	✓
Frais d'émission d'un chèque de banque	1/an	3/an	Illimité
Retrait d'espèces par carte(15)			
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro(10) dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro(10) ou en devises(16), dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en devises(16), hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne).
(13) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(14) Sauf gratuité imposée par la loi.
(15) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(16) Hors frais de conversion monétaire.

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
Paiement par carte(15)			
Paiement par carte en euro(10) ou en devise (16), dans et hors d'un pays de l'EEE	✓	✓	✓
Assurance de la Banque au Quotidien			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE (17)	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE Premium	Sécuri COMPTE Premium
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	✓	✓
Merci pour l'info (version numérique)			
Accès au service de renseignements "Nos experts en direct" de "Merci pour l'info"	2 demandes / an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	8 titres dont Merci pour l'info
Mon Sécuricoffre+	5Go	5Go	50Go
	10 €/mois	16,99 €/ mois	38 €/mois
dont cotisations d'assurance	*1€ /mois*	*4,5€ /mois*	*4,5€ /mois*

♦ Offre Eko

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Particulier	GRATUIT
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	en option : 1€/mois (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
Paiement par carte en euro (10) ou en devise (16), dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne).
(15) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(16) Hors frais de conversion monétaire
(17) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave.L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

♦ Offre Eko (suite)

Retrait avec la carte physique en option

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro [10] ou en devise [16], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/retrait à partir du 4ème retrait/mois
Retrait d'espèces en devise [16] dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus	en option : 1€/mois

♦ L'OFFRE DESTINÉE À LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier, cette offre est réservée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière.

Composantes de l'offre : socle + module Budget Protégé	
Ouverture et clôture de compte	1 €/mois
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé mensuel de compte papier ou électronique	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte"	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
2 chèques de banque par mois	
Un changement d'adresse par an	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque • Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (interne ou externe)	

(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne).
(16) Hors frais de conversion monétaire

Offres qui ne sont plus commercialisées

♦ L'OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus)	2,10 €/ mois
♦ L'OFFRE EKO BY CA	2 €/ mois

♦ LE COMPTE A COMPOSER

Le socle	2,50 €/mois
Module Maîtrise du découvert (tarif en fonction du montant du découvert) :	
• Module souscrit avant le 01/01/2017	de 1,70€ à 6,10 €/mois
• Module souscrit après le 01/01/2017	de 2,30€ à 6,10 €/mois
Module Compte sécurisé incluant SécuriCOMPTE Plus[17]	3,50 €/mois
Module Compte sécurisé incluant SécuriCOMPTE Premium[17]	4,90 €/mois
Module Suivi @assuré incluant SécuriWEB	3,30 €/mois
Module Suivi @assuré incluant SécuriWEB Premium	4,10 €/mois

♦ Dégressivité tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes, selon le montant total mensuel souscrit applicable au Compte à Composer et ses Modules:

• de 5,45 € à 6,45 €	- 5 %
• de 6,46 € à 8,60 €	- 10 %
• de 8,61 € à 10,80 €	- 15 %
• > à 10,80 €	- 20 %

♦ COMPTES SERVICES AUX PARTICULIERS

Compte Service Accord Confiance	10,90 €/mois
Compte Service Accord Confiance avec découvert	13,30 €/mois
Compte Service Option 1	5,80 €/mois
Compte Service Option 2	7,90 €/mois
Compte Service Option 3	11,10 €/mois

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Le Service gratuit alerte découvert permet d'être informé par SMS lorsque votre compte passe en situation de découvert et d'éviter le prélèvement de la commission d'intervention en cas de régularisation dans la journée et dans le respect des conditions de ce service[18].

	Montant par opération	Plafond journalier	Plafond mensuel
Clients ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Clients bénéficiant des services bancaires de base (montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier)	4 €	4 €	20 €
Autres clients particuliers	8 €	8 €	80 €

(17) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
(18) Pour connaître les conditions complètes du Service alerte découvert, consultez le site internet https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/compte/CGU_service_alerte_solde_debiteur.html ou faites la demande auprès de votre conseiller.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	20,10 €/an
Frais de recherches pour liquidation de communauté	152,50 €
Frais de lettre "Loi Crédit Consommation"	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	86,10 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire - mise en place	108,60 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire - forfait annuel	108,60 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) • % du montant dû au Trésor public • Maximum	 10 % 86,10 €
Frais de procédure civile d'exécution vaine	20 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €/chèque

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision au co-titulaire	16 €
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	14,70 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [19] • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € • Montant du chèque supérieur à 50 € *Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.*	 30 € 50 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision *(y compris commission d'intervention)* • Si paiement inférieur ou égal à 20 € • Si paiement supérieur à 20 €	 Montant du paiement 20 €
Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.	
Frais par virement occasionnel incomplet	Gratuit
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Frais pour mainlevée auprès de la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit

Plafond des frais d'incidents	Plafond mensuel *Mois calendaire*
Clients ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit
Clients bénéficiant des services bancaires de base	20 €
Clients identifiés comme éligibles à l'offre "Compte à composer module budget protégé" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier	25 €
Autres clients particuliers	80 €

Le plafond des frais d'incidents comprend les frais suivants :
- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire

(19) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.
Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé

Découverts [20]

♦ Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement) :

Taux débiteur annuel	Indice de référence + marge [21]
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire

♦ Autorisation de découvert convenu et formalisé et remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Indice de référence + marge [21] minorée de 3 points
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE (voir rubrique "Assurances et prévoyance"p.19 et en dernière page pour les mentions légales).	Fonction du montant du découvert

Crédits à la consommation

♦ Crédit renouvelable

Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

♦ Crédit amortissable [20]

Gamme des "prêts à consommer"	Nous consulter
Prêt Regroupé *(regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)*	Nous consulter
Frais d'étude et de montage de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ) • % du montant emprunté • Minimum	 1,20 % 80 €

Crédits immobiliers

♦ Conditions de taux [20]

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	Nous consulter
Éco-prêt à taux zéro	
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	
Prêt Conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Prêt Tout Habitat (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	
Crédit relais	

♦ Frais d'études et de montage de dossier [22]

% du montant emprunté • Minimum • Maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale	1,30% 850€ 500€

(20) Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.
(21) L'indice de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant de votre découvert.
(22) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Éco-PTZ, prêt Épargne Logement

Autres opérations liées aux crédits

Modifications sur prêt en cours	
• Modification du jour d'échéance de prêt	Gratuit
• Modification compte payeur ou autre modification sans avenant	36,40 €
• Modification avec avenant au contrat	
- Modification simple (taux, durée, périodicité, pause non contractuelle, destination, type de prêt)	185,10 €
- Modification complexe (emprunteur, transfert de prêt réglementé ou requalification en prêt réglementé)	252,50 €
• Frais de désolidarisation de prêt Habitat	
- % du capital restant dû global des prêts concernés	1,30%
- Minimum	850 €
- Maximum	5 000 €
Attestations diverses liées au prêt (y compris réédition)	Gratuit
Lettre d'information annuelle des cautions	Gratuit
Frais mise en œuvre de garantie	31,20 €
Réédition du tableau d'amortissement	11,30 €
Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	
• Frais de conseil et de montage de dossier (% du capital restant dû)	1,30 %
- Minimum	850 €
• Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	6 mois d'intérêts
Demande de décompte de remboursement de prêt *Gratuité pour les offres de crédit émises à compter du 1er juillet 2016.*	28,00 €
Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie	
• Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
• Enregistrement de nantissement produits externes	177,10 €
Mainlevée de garanties (nantissement, hypothèque)	101,10 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable	55,80 €
Radiation de gage sur véhicule sur prêts en cours ou prêts soldés	53,10 €

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	
• Livret d'Épargne Populaire	Gratuit
• Compte Epargne Logement, Plan Epargne Logement et Plan Epargne Populaire	140,00 €
Mandat de gestion automatisée de l'épargne	
• Épargne automatique - écopage [23] : Tandem	30,30 €/an

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier

♦ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan Épargne en Actions (PEA)	Gratuit
Transfert de compte titres ordinaire/PER Titres vers un autre établissement	
• Par compte	163,10 €
• Par ligne sur titres nominatifs et titres cotés à l'étranger	51,00 €
Transfert de PEA/PEA-PME vers un autre établissement	
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Plafond par transfert	150 €
Inscription et cession de titres non cotés (instruction d'ordres de gré à gré)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'opération	1,2 % avec un plafond de 500 €
Produits structurés non distribués par le CA	
• Frais proportionnels sur le montant de l'opération	1,2 % avec un plafond de 520 €
Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	18,60 €

(23) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

♦ Ordres de bourse : achat et vente en France

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES/PER Titres
PAR INTERNET : Actions et Obligations françaises		
Invest Store INITIAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,5 %	• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,54 % • Minimum : 8,00 €
Invest Store INTEGRAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre[24] : - 0 à <500 € : 0,48 % - 501 à 1000 € : 0,18 % - > 1000 € : 0,12 %	**Ordre ≤ 1 000 €** : Forfait par ordre : 0,99 € **Ordre > 1 000 €** : Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,12 % [25]
PAR TELEPHONE : Actions et Obligations françaises	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,2 %	• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,1 % • Frais fixes : 5,70 € • Minimum : 17,30 € • Frais fixes complémentaires par ordre pour abonnés Investore INTEGRAL : 14,80 €

♦ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES/PER Titres
PAR INTERNET	**Actions européennes**	**Actions et obligations étrangères**
Invest Store INITIAL et INTEGRAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,5 %	• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,54 % • Minimum : 57,90 € [26]

♦ Droits de garde sur Compte-titres /PER Titres ou PEA/PEA-PME

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente

	Valeurs Crédit Agricole [27]	Autres valeurs Crédit Agricole S.A. et Obligations	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,20 %	0,40 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	Gratuit	2,5 €/ligne	5 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres non cotés	Non concerné	Non concerné	25 €/ligne

Frais de tenue de compte :	
• Compte-titres et PER Titres détenu	35,50 €/an
• PEA/PEA-PME détenu	Gratuit
Plafond total droits de garde par contrat	382,60 €/an
Clients titulaires d'un contrat Invest Store INTEGRAL :	
• Droits de garde	Gratuit
• Abonnement au service Invest Store INTEGRAL si moins de 12 ordres de bourse/an	96,00 € /an

Les droits de garde sont gratuits pour les jeunes jusqu'à 30 ans.

♦ Service Gestion Conseillée

Type d'offre	
Offre E-Gestion Conseiller Offre PRIVILEGE Offre BANQUE PRIVEE	Nous consulter

(24) Hors frais de marché et de courtage éventuels dans le respect d'un plafond de 0,50 %.
(25) Hors frais de marché négociés au mieux.
(26) Hors frais de courtage et règlement livraison.
(27) Actions Crédit Agricole SA, Parts Sociales des Caisses locales et Caisses régionales du Crédit Agricole.

♦ Opérations sur métaux (OR)

Commission à l'achat/vente (hors taxes fiscales)	2,25 %
- Minimum	80 €
- Prix du sac sellé	10,30 €

Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans sauf mention contraire. Le tarif normal est appliqué aux produits, services et opérations non listés ci-dessous.

Banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (1)	
• Mini-relevés hebdomadaires	1,25 €/mois

Tenue de compte

0-18 ans	Gratuit
19-25 ans	1,25 €/mois

Moyens de paiement

♦ Cotisation carte pour les mineurs

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black	
• 10-17 ans	Gratuit
• 18-25 ans (uniquement si souscrit avant 18 ans)	21 € /an
Carte Mozaïc de retrait (Arrêt de commercialisation)	1 €/an

♦ Cotisation carte pour les 18-25 ans

Fourniture des cartes de débit suivantes :	
• Carte de paiement internationale à autorisation systématique : MasterCard à autorisation systématique	50% du tarif normal
• Carte de paiement internationale : MasterCard Standard et VISA Classic	
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	50% du tarif normal

♦ Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc avec contrôle de solde	12-17 ans : Gratuit 18-25 ans : 21,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc	21,00 €/an

♦ Retrait par carte

Retrait d'espèces par carte en euro(10) dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro), au distributeur automatique de billets d'une autre banque	
• Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3ème retrait mensuel	50 % du tarif normal
• Carte MasterCard Mozaïc Black	Gratuit

Offres groupées de services

♦ Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient, par paliers en fonction de l'âge, de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige présentées pages 9 à 11.

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
18 à 25 ans	3 €/mois	5 €/mois	19 €/mois
26 à 30 ans	6 €/mois	9 €/mois	
*Dont cotisation d'assurance***	*1 €/mois*	*4,5 €/mois*	*4,5 €/mois*

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.
(10) Ou en devise équivalente : franc pacifique, devise suédoise, ou leu roumain (Conformément à la règlementation européenne).
*** Les cotisations d'assurance comprennent :*
- Pour la formule ESSENTIEL : SécuriCOMPTE Plus
- Pour les formules PREMIUM et PRESTIGE : SécuriCOMPTE Premium et SécuriWEB Premium

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe trotter entre 18 et 30 ans (inclus)	2,10 €/mois

Irrégularités et incidents (18-25 ans)

Commission d'intervention	
• Montant par opération	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel	80 €

Les mineurs sont exonérés de commission d'intervention

Crédits

Frais de dossier sur prêt	
• Prêt Mozaïc Permis (jusqu'à 25 ans)	Gratuit
• Prêt Mozaïc Projet (jusqu'à 30 ans)	Gratuit
• Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)	Gratuit
• Avance Jeunes actifs : prêt de 3 000 € (jusqu'à 30 ans)	1 €

Droits de garde sur les comptes titres et/ou PEA

De 18 à 30 ans	Gratuit

Autres services

Caution Good loc'	
• Mise en place	46,20 €
• Commission annuelle	
- Pour les étudiants	1,50 %
- Pour les non étudiants et les plus de 30 ans	2 %

Opérations à l'étranger

Consultez les conditions tarifaires applicables aux opérations internationales en vigueur sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html ou en agence.

Assurances et prévoyance

♦ Assurance de la Banque Au Quotidien	Standard	Premium
SécuriTRÉSORERIE (dénommé **SécuriCOMPTE** Découvert dans le cadre du Compte à Composer)	de 16,20 € à 36 €/an/compte	
SécuriCOMPTE Plus (16) **:** cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	24 €/an/compte	50,40 €/an/compte
SécuriWEB	15 €/an/compte	30 €/an/compte
Assurance perte ou vol des moyens de paiement : **SécuriCOMPTE Particulier** (arrêt commercialisation)	30,55 €/an	

(16) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026 [28].

Mineurs	GRATUIT
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[29]

Autres services

Mon Sécuricoffre+

Un coffre-fort numérique permettant de récupérer et de classer automatiquement des documents et de les partager en toute sécurité.

• 5 Go de stockage [30]	3 €/mois
• 50 Go de stockage [30]	5 €/mois

Magazines (Offre réservée aux clients du Crédit Agricole)

Merci pour l'info (version numérique)	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
Accès au service de renseignements "Les experts de Merci pour l'info"	2 demandes/an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques	Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques	Mon Kiosque Presse - 8 titres : Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente et Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents.
	12 €/an	18 €/an	48 €/an
OPTION PAPIER : le magazine "Merci pour l'info" (12 n°/an) et guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an		

Abonnement papier et numérique

Merci pour l'info (12 n°, précédé de 3 n° offerts)	56,08 €/an
Régal (6 n° + 2 hors-séries, précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/an
Maison Créative (6 n°, + 1 hors-série, précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/an
Santé magazine (12 n°, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/an
Plus de PEP's (6 n°, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/an
Parents (6 n° précédé de 1 n° offert)	18,90 €/an
Détours en France (8 n° + 3 hors-séries, précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/an
Détente et Jardin (6 n° + 1 hors-série, précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/an

(28) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants détenus par le défunt : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel. Le montant total des soldes des avoirs pris en compte est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes listés ci-dessus.

(29) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

(30) Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

Service client Uni-Médias N°Cristal 09 69 32 34 40
Pour toute question relative aux publications
APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par UNI MEDIAS, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22-24 rue Letellier 75015 PARIS, 343 213 658 RCS PARIS.
La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Cartographie des zones européennes



(1) Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

(2) La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

** Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.*

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019, le Monténégro et l'Albanie le 21/11/2024, la Macédoine du Nord et la Moldavie le 06/03/2025 et la Serbie le 22/05/2025

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Vos contacts

Une information, un conseil ?
Choisissez votre mode d'accès

www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 13h00 (hors jours fériés)

02.96.69.22.22
Appel non surtaxé

SOS Carte - Opposition de carte bancaire et chéquier

Pour signaler la perte ou le vol d'une carte de paiement, ainsi que tout détournement ou utilisation frauduleuse non autorisée de vos instruments de paiement ou des données qui y sont liées, **contactez immédiatement le SOS CARTE :**

- en France au 09 69 39 92 91
- depuis l'étranger au 0033 969 39 92 91

24h/24, 7j/7 - Coûts des communications variables, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, appels susceptibles d'enregistrement.

Des innovations à votre service

MA BANQUE [4]

Consulter vos opérations bancaires et votre solde de compte.
Valider en toute sécurité vos achats en ligne grâce à Sécuripass.
Verrouiller et déverrouiller temporairement votre carte bancaire.
Réaliser un paiement via un numéro de téléphone ou email grâce à Wero[5].
Disposer d'une carte virtuelle de dépannage en cas de mise en opposition

PAIEMENT MOBILE [4]

La solution pour tous vos paiements en magasins réalisés avec votre mobile,100% française et qui protège vos données.
Disponible sur iOS et Android [31]

Rendez-vous sur e-immobilier.credit-agricole.fr

Conseils, guides pratiques, simulation de crédit immobilier en ligne.
Tous les outils pour réussir votre financement immobilier.

SQUARE HABITAT [4]

Réaliser son projet d'achat, de vente, de placements immobiliers.
Être accompagné pour la gestion de son bien locatif ou pour trouver une location.

MES ASSURANCES [4]

Déclarer son sinistre sur son mobile et transmettre les photos des dégâts.
Retrouver ses attestations d'assurances.

APPLI CA BOURSE [4]

Suivre vos portefeuilles boursiers en toute liberté où que vous soyez.

MA PROTECTION MAISON [4]

Piloter votre système d'alarme depuis votre smartphone.

Pour en savoir plus sur les applications et services sur mobile du Crédit Agricole : vous pouvez consulter l'adresse ci-jointe : https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/informations/applications-credit-agricole.html

(4) Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile (hors coûts de communication). L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. L'utilisation de l'application Paiement Mobile nécessite également la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole.

(5)L'utilisation du service WERO nécessite l'acceptation des conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service WERO, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire WERO.

(31) Solution de paiement soumise à conditions et nécessitant une adhésion spécifique. Disponible pour les propriétaires de smartphones compatibles (iOS ou Android) disposant de la technologie NFC (Near Field Communication) pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant la catégorie, la marque de votre carte éligible et le paiement en mode « sans contact »

Résoudre un litige

Votre satisfaction est notre priorité. Si vous êtes mécontents de nos services, il est important pour nous de le savoir au plus vite pour y remédier.
Vous pouvez compter sur nous pour tout mettre en œuvre afin de réduire la gêne occasionnée.

1. VOTRE CONSEILLER OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés, contactez-les par tout moyen à votre convenance : agence, téléphone, écrit ou Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre appli Ma Banque, votre espace internet ou votre relevé de compte.

Nous nous engageons à vous confirmer la prise en charge de votre réclamation et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum, sauf cas particulier. Ce délai est de 17 jours si votre mécontentement porte sur un paiement par carte, un virement, un prélèvement ou un service de retrait d'espèces (délai pouvant être porté à 40 jours dans des situations exceptionnelles).

2. LE SERVICE SATISFACTION CLIENT

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter l'équipe dédiée :

- Par courrier :
 Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor,
 Service Satisfaction client , 9 rue du Plan, 22098 Saint-Brieuc Cedex 9
- Par mail : reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr

3. LE MÉDIATEUR

En cas de différend non résolu, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur :

- Si vous avez épuisé les voies de recours ci-dessus
- Ou, en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, que vous ayez eu une réponse ou non.

Pour tous les litiges relatifs aux :

Services fournis, contrats conclus en matière d'opérations de banque, commercialisation des contrats d'assurances liés à un produit ou à un service bancaire distribué par la banque : Courrier postal : **M. Xavier de Kergommeaux - Médiateur de la consommation - 68, avenue d'Iéna - 75 116 PARIS**
Site internet : https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/
Mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Contrats d'assurance (hormis la commercialisation) et si la réponse apportée par le Service Client de la compagnie d'assurance concernée ne vous satisfait pas (coordonnées disponibles sur https://ca-assurances.com/Pages/Contact) : Courrier postal : **La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75 441 PARIS CEDEX 09**
Site internet : www.mediation-assurance.org

Services ou produits financiers, ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM ou autres fonds collectifs, épargne salariale. La saisie du médiateur de l'AMF se fait :

- De préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF, https://www.amffrance.org
- Ou par courrier postal à l'adresse suivante : **le Médiateur de l'AMF, 17 place de la bourse 75082 PARIS Cedex 02.**

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

CÔTES D'ARMOR

Suivez l'actualité de votre Caisse régionale

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.
Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire.
Edité par : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 9 rue du Plan, la Croix Tual, PLOUFRAGAN, 22098 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 02 96 69 22 22 (Prix d'un appel local) Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant Unique CITEO : FR234318_01JENQ

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor en sa qualité d'intermediaire en assurance enregistré a l'ORIAS sous le numéro 07.023.501 (www.orias.fr). Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorite de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Pour les contrats d'assurance dommages.

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siege social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Pour les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance. Pour les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière a adhésion facultative souscrit par l'Andecam). Pour les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts a la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Siège social situé 53 rue La Boétie, 75008 PARIS - Immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Pour les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assure par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

08/10/2026 - Réf. PBCM_CGB2027_PART22_V12

BAC / DE TRI

papiers Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC "promouvoir la gestion durable des forêts"

PEFC 10-31-1154